

« Le don, une rencontre »

Une réflexion tirée de l'Évangile sur l'aumône et la mendicité

La Bible – et surtout la Bible chrétienne – nous enseigne que tous les humains sont « tes frères et sœurs ». Parce que tous les hommes et les femmes sont les enfants de Dieu. (« Dieu n'a pas des petits-enfants » a dit Corrie Ten Boom). La communauté de Sant'Egidio essaie de vivre cette vérité et traiter aussi les mendiants comme ses frères et sœurs. Je sais que le premier frère dans la Bible (Cain) est devenu l'assassin de son puîné (Abel), mais ce n'est pas ainsi que Dieu est servi : comme bon Père de tous ses enfants il trouve sa joie dans le bonheur de tous de sorte qu'en Jésus. Il est devenu le bon Pasteur qui va à la recherche des malades, des pauvres, des prisonniers, avec qui Il s'identifie en les appelant « les plus petits de mes frères » (Mt 25,40).

La compassion – ou dois-je dire la solidarité fraternelle ? – ne demande pas seulement qu'on donne une aumône à un mendiant qu'on rencontre dans la rue, mais qu'on s'arrête auprès de lui, comme les apôtres Pierre et Jean, qui n'avaient pas d'argent à donner – ce que nous ne pouvons souvent pas dire ! – mais ils lui montraient comment l'amitié de Dieu peut soulever quelqu'un et le redonner la vie (Ac 3,1-11).

Mais nous avons – ou nous croyons avoir – un tas de raison pour ne pas donner aux mendiants. Ces raisons sont déjà si vieilles que les pères d'Eglise y ont déjà répondu. Je les résume en trois catégories.

Une première objection contre l'aumône est souvent inspirée par une sincère préoccupation pour la justice en faisant appel à cette sagesse dite chinoise : « au lieu de donner un poisson aux pauvres, il faut leur apprendre à pêcher ». On m'a dit que des curés et mêmes des évêques ont décrété que les fidèles ne doivent pas donner leur argent aux mendiants, mais aux institutions de la *Caritas* qui, elles, s'occupent des pauvres. On ne donne pas aux pauvres dans la conviction qu'en donnant on les maintient dans leur situation de dépendance de la bonne volonté des riches, tandis que la société (la politique, l'assistance publique, ...) doit leur procurer ce à quoi ils ont droit. C'est vrai, mais qu'est-ce qu'on doit faire entretemps, avant que quelqu'un ait appris à pêcher ? Le laisser mourir de faim ? Et que doivent faire ceux qui n'auront jamais la capacité de pêcher ni de l'apprendre et qui n'ont pas quelqu'un qui leur aide ? Ils ont besoin d'un frère ou d'une sœur qui les accompagnent vers les institutions qui peuvent les aider. C'est le rôle du chrétien qui, comme le Bon Samaritain, s'arrête auprès de ceux qui ne savent plus se lever tout seul.

Sachez que, pour Saint François d'Assise, l'aumône est une stratégie pour réparer la justice dans un monde profondément injuste et pas seulement une question de « compassion paternaliste » : « *Elemosina est hereditas et iustitia, quae debetur pauperibus* » (François d'Assise, RnB IX). Les Pères de l'Eglise disaient que ce que nous avons en surplus, par rapport à ce dont nous avons vraiment besoin, est volé aux pauvres qui n'ont pas assez pour vivre.

Saint Jean Chrysostome (mort en 407) ajoute qu'il n'y a pas de véritable conversion à Dieu si on ne cherche pas à réparer ces injustices dans les rapports entre les hommes. « Dieu nous demande de l'honorer à sa manière : en Lui donnant l'aumône dans la personne des pauvres. Car Dieu ne cherche point des vases d'argent, mais bien des âmes d'or ! »

Le mot français « aumône » dérive par le latin du mot grec « ἑλεημοσύνη » qui veut dire « miséricorde », mais qui traduit, dans la Bible, le mot hébreu « *tsedaka* » qui signifie d'abord « justice » !

Souvent, au lieu de combattre la pauvreté, nous finissons par combattre les pauvres ! Par exemple en chassant les pauvres devant les portes des églises.

Une deuxième objection consiste à dire : « Les pauvres sont des fainéants, des profiteurs, des paresseux. Ou alors ils gaspillent leur argent. Ils n'ont qu'à travailler et à épargner comme moi... ». Saint Jean Chrysostome répond aux riches qui raisonnent ainsi: « Il ne vous vient pas à la pensée que c'est vous, le paresseux, bien plus que lui, et que cependant Dieu ne laisse pas de vous combler de ses biens ». Saint Paul écrit que celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. C'est au pauvre qu'il adresse ces paroles. Par là il condamne la paresse et l'oisiveté. Mais vous, riches, écoutez ce qui suit : ne vous laissez pas faire le bien ».

Combien de fois accuse-t-on les mendiants de mentir ? « Ils demandent d'argent pour acheter des médicaments. Mais avec ce que tu donnes, ils achètent de la bière ». Naturellement : parce que l'alcool les réchauffe. Si tu veux qu'ils achètent leurs médicaments, tu peux les accompagner à la pharmacie et en profiter pour parler avec eux afin de comprendre plus et de nouer une relation de fraternité.

A propos des mensonges que disent les mendiants, Saint Jean Chrysostome répond qu'ils disent « mille mensonges pour surprendre notre charité. Plaignons-les, mes frères, par cela même que la nécessité où ils vivent les réduit à n'avoir d'autre ressource que des mensonges honteux pour faire violence à votre charité. (Nous disons :) 'Si du moins j'étais sûr de ne pas être trompé ! Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, avec un caractère aussi ombrageux et une humeur aussi sévère de ne rencontrer que des saints à qui l'on puisse faire l'aumône. [] Qui vit du métier de la pauvreté, aura bien paraître d'un extérieur dévot pour surprendre votre sensibilité et il fera de vous sa dupe. D'où l'on conclut qu'en faisant un devoir de donner l'aumône à tous indifféremment, on le fait à des gens qui la méritent, tandis que celui qui veut choisir si scrupuleusement court risque de ne le faire qu'à des fripons. »

« Ne pas juger les pauvres ; ne pas les diviser en ceux qui méritent d'être aidé et ceux qui ne le méritent pas. » Nous croyons pouvoir distinguer entre bons et mauvais mendiants. Mais comment être sûr de notre jugement ? Et puis : de quel droit nous faisons-nous juges de nos frères ? Est-ce que Dieu fait briller son soleil pour nous parce que nous le méritons ? Plus encore : notre richesse, l'avons-nous vraiment méritée ?

Et je cite encore Saint Jean Chrysostome : « A l'aspect de ce pauvre, demandez-vous à vous-mêmes : Où en serai-je, si j'étais à sa place ? C'est un homme comme vous, appelé par la nature et par la société aux mêmes privilèges que vous. » « Vous n'avez rien qui vous appartienne en propre : richesses, talent de la parole, votre existence elle-même ... vous tenez tout de Dieu, tout appartient à Dieu. » (cf. 1Cor 3,21s ; 4,7) « Ces richesses qu'Il vous a donné [] Il vous les laisse pour vous associer au ministère de sa Providence. [] Elles appartiennent à ceux pour qui Dieu vous les a données. Elles sont communes à tous autant que la lumière du soleil, que l'air et les productions de la terre. ».

Je termine la réflexion à propos cette deuxième objection par un renvoi à Saint Paul, qui nous demande dans sa lettre aux Romains (12,21) de vaincre le mal par le bien : en étant bon avec les « mauvais pauvres », on espère de convertir leur cœurs.

En troisième lieu, notre objection la plus profonde n'est-elle pas notre avarice : la peur de nous appauvrir? Soyons honnêtes, nous demande de nouveau Saint Jean Chrysostome : « Vous êtes dans l'opulence, vous pouvez faire l'aumône par votre argent », mais aussi par des conseils (avocats, médecins), par votre attention, par une visite,... Il nous rappelle les consignes de Saint Paul quand il demande à ses lecteurs de contribuer à la collecte pour les pauvres de Jérusalem : « Il ne s'agit point,

pour soulager les autres, de vous réduire à la gêne » (2Cor 8,13). Et un peu plus loin : « Que chacun donne selon la décision de son cœur, sans chagrin ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. » (2Cor 9,7). Dans la Communauté de Sant'Egidio, on m'a appris la règle de Zachée : Jésus n'impose rien au collecteur d'impôt Zachée, mais celui-ci décide - de sa propre volonté et par la joie d'avoir accueilli Jésus sous sa toit - la mesure de sa restitution et de sa générosité (Lc 19,8).

A nous, qui nous considérons nous-mêmes pauvres, le Père de l'Eglise continue : « Le précepte de l'aumône n'est pas moins fait pour le pauvre que pour le riche » ! « S'ils sont pauvres, ils ne le sauraient être plus que la femme de l'Evangile, à qui il ne restait que les deux oboles qu'elle jeta dans le tronc. Au moins ils ont l'usage de leurs pieds, pour aller près du lit des malades, une langue et des paroles de consolation à donner à ceux qui souffrent, peut-être même un toit à partager avec ceux qui en manquent. »

Saint Basile a écrit : « Il y a toujours quelqu'un plus pauvre que toi ». Ce sont les amis africains de la Communauté de Sant'Egidio qui nous le rappellent constamment, quand ils nous font rougir par leur générosité.

Après la réfutation de ces objections contre l'aumône, je veux terminer par quelques arguments en faveur de l'aumône, que nous offrent de nouveau les pères d'Eglise :

D'abord Saint Augustin. Il nous dit que les pauvres nous évangélisent parce qu'ils nous rendent conscients de notre fragilité et notre pauvreté. Pour cela nous devons les être reconnaissants.

Puis de nouveau Saint Jean Chrysostome : « Si vous êtes insensible pour la misère du pauvre, faites l'aumône au moins par intérêt personnel : pensez à la grandeur de la récompense qui vous êtes promis ». Il considère l'aumône comme un prêt à Dieu en s'appuyant sur le proverbe biblique : « Qui fait la charité au pauvre, prête au Seigneur, lequel paiera le bienfait de retour » (Prov 19,27). Ou encore : « Qui ferme l'oreille à l'appel du pauvre, criera lui aussi, sans qu'on lui réponde » (21,13). Pour le saint patriarche de Constantinople, l'aumône est un « moyen de racheter les péchés commis après le baptême ! » « Les péchés se purifient par la miséricorde ». Une expression médiévale dit : « Comme l'eau éteint le feu, l'aumône éteint le péché » (sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum, cf. Sir 3,30 Vg).

Et je le cite une dernière fois : « Ne vous arrive-t-il pas de dire que vous auriez désiré vivre du temps où Jésus-Christ vivait sur la terre ? Comme on aurait été heureux de l'entendre et de manger avec lui ! Nous sommes à même de nous procurer ce bonheur. Nous pouvons, si nous voulons, nous asseoir avec lui, à la même table, et d'une manière encore plus profitable. [] "Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi." (Mt 25,34ss.) »

En outre, nous devons remercier les pauvres qui nous donnent l'occasion d'éprouver la vérité de la parole de Jésus citée par Saint Paul dans son discours d'adieu à Milet aux responsables de la communauté d'Éphèse : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac 20,35).

Puis-je conclure en disant que Saint Paul nous rappelle que nous sommes appelés à avoir les mêmes sentiments du Christ Jésus (Phil 2,5) ? Donc de partager les sentiments et les ambitions de son Père, qui n'est pas seulement notre père, mais aussi le père de chaque homme ou femme pauvre. La Communauté de Sant'Egidio essaie de vivre cette vocation que nous avons reçue de Jésus : nous ne sommes pas des assistants sociaux des pauvres, mais leurs amis, puisque nous avons tous besoin de

l'Évangile, c'est-à-dire de la bonne nouvelle de trouver des amis, parce que nous sommes tous des frères et des sœurs de Jésus (Mt 25,40).

Frères et sœurs, reconnaissons Jésus dans chaque pauvre que nous rencontrons et soyons pour lui un frère ou une sœur en unité d'esprit avec notre grand frère Jésus, le Fils de Dieu.

Lausanne, 2 février 2012
Rick Hoet